

RECHERCHES | CHRONIQUE

L'arme fait-elle le criminel ?

Le drame du tireur de *Libération* a fait vivre aux Français ce que vivent trop souvent les Américains : la peur engendrée par la présence des armes à feu au quotidien. Les armes sont-elles trop facilement accessibles ? Leur facilité d'accès favorise-t-elle le recours aux actes impulsifs ?

La réponse à ces questions semble évidente, et pourtant les études empiriques actuelles ne permettent pas d'y répondre de manière convaincante. On lie souvent l'accès facile aux armes et le taux élevé d'homicide aux Etats-Unis. Mais les Canadiens n'ont pas sensiblement moins d'armes par tête que les Américains, et le taux d'homicide y est pourtant bien plus faible. Les différences culturelles entre pays semblent jouer un rôle tout aussi important que les différences en matière d'accès aux armes.

Même si l'on trouvait au sein d'un pays un lien statistique entre la tendance de la population à être propriétaire d'armes à feu et le taux de meurtre, ceci n'impliquerait pas que les armes augmentent le nombre de meurtres. Ce dernier raisonnement pourrait bien inverser la cause et l'effet : un risque élevé de meurtre pourrait tout aussi facilement augmenter le recours aux armes... par souci de protection.

Une étude qui vient d'être publiée par deux chercheurs américains (J. T. Briggs et A. Tabarrok, "Firearms and Suicides in US States", *International Review of Law and Economics*, no 37, à paraître en mars 2014) nous éclaire sur l'association entre l'accès aux armes et une autre forme de violence souvent impulsive : la violence contre soi. En 2010, il y a eu presque 20 000 suicides aux Etats-Unis (la plupart par arme à feu), contre environ 11 000 homicides. Or, il y a peu de raisons de croire que les gens aient recours aux armes pour se protéger contre le suicide. Donc, si association statistique il y a, elle sera vraisemblablement liée à la facilité de l'accès aux armes...

Mais mesurer l'accès aux armes n'est pas facile, car il y a aux Etats-Unis une forte pression politique contre l'enregistrement de ces armes. Les auteurs utilisent donc une enquête réalisée dans tous les Etats américains qui, si elle ne couvre qu'une petite partie de la population de chaque Etat, le fait cependant de manière consistante. Les différences entre Etats révélées par l'enquête reflètent vraisemblablement des différences réelles d'accès aux armes, et non pas des différences dans la couverture de l'enquête.

Effet de substitution

Les auteurs démontrent que, tenant compte de différences démographiques entre Etats, une réduction de 10 % du taux d'accès aux armes est associée à une réduction de 5 % à 9 % du taux de suicide. Mais il faut prendre en compte un effet de substitution : si l'accès aux armes devient plus difficile, il y aura, de la part de ceux qui y sont vraiment déterminés, davantage de suicides par d'autres moyens. Or l'augmentation des suicides par d'autres moyens, observée par les chercheurs, est plus faible que la baisse de suicides par les armes à feu. Le taux global de suicides (par tous les moyens confondus) baisse quand l'accès aux armes devient plus difficile. Cela semble indiquer qu'une bonne part des suicides correspond à des actes impulsifs, que les auteurs trouvent les moyens de mener car ils ont une arme à portée de main.



▼ **PAUL SEABRIGHT**

est professeur à l'Ecole d'économie de Toulouse

[-] fermer

Il semble probable que la proportion de meurtres impulsifs et non prémédités soit tout aussi élevée que celle des suicides. Si c'est bien le cas, réduire l'accès aux armes à feu aurait bel et bien un impact sur le taux de meurtres. Les défenseurs américains du libre accès aux armes disent souvent que ce ne sont pas les armes qui tuent, mais ceux qui s'en servent. Au moins en ce qui concerne la violence contre soi, cette conclusion ne semble qu'à moitié correcte.

par Paul Seabright

© Le Monde

◀ **article précédent**

La " dette perpétuelle ",...

article suivant ▶

Les véritables fiches de paie de...